



Terrain privatisé dans une copropriété

Par **Desire Nathalie**, le **31/07/2018** à **18:03**

Bonjour,

La copropriété dans laquelle je possède ma maison, est agencée d'une cour commune, de 3 maisons accolées, dont la mienne seule à posséder un jardin privatif. Ayant des soucis de voisinage avec ce terrain, je voudrais savoir si je suis en droit de le clôturer ou si je dois en faire la demande auprès des autres copropriétaires ? Les 3 maisons sont accolées dans la longueur et la mienne se trouve être la dernière du lot, mon terrain est donc en bout de la copropriété et ne donne sur rien hormis ma maison.

Merci par avance de votre réponse qui pourra m'aiguiller sur mes droits et devoirs.

Cordialement.

Par **youris**, le **31/07/2018** à **19:59**

bonjour,

vérifiez sur votre RC sur ce qui est prévu pour les parcelles parties communes à usage privatif.

il est probable que vous deviez obtenir l'accord de votre A.G.

Qu-en pense votre syndic (obligatoire)?

salutations

Par **Desire Nathalie**, le **31/07/2018** à **21:50**

Bonjour,

Merci de votre réponse, il n'y a pas de RC justement sur notre copropriété. J'ai affaire à des voisins assez particuliers!!!